



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE L'AUDE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE relatif à la révision du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome de Lézignan Corbières

Par arrêté préfectoral, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite du **19 novembre 2019 au 18 décembre 2019 inclus**, soit pour une durée de 30 jours.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Lézignan Corbières, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par arrêté de la préfète de l'Aude.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Michel NUTTIN, cadre commercial Numéricable France, retraité. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier en version papier sera consultable en mairie de Lézignan Corbières, Conilhac Corbières et Foncouverte. Un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique sera mis à disposition du public en mairie de Lézignan Corbières, Conilhac Corbières et Foncouverte. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr/> Rubrique **Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public/dossiers complets (hors ICPE)>Plan d'Exposition au Bruit**
- sur un poste informatique dédié à l'enquête publique, accessible gratuitement à la mairie de Lézignan Corbières, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la mairie de Lézignan Corbières – Cours de la République, BP 202-11202 LEZIGNAN CORBIERES – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : pref-peb-aerodromelezignan@aude.gouv.fr

Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Plan d'Exposition au Bruit](#), dans les meilleurs délais possibles.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants :

– **à la mairie de Lézignan Corbières :**

mardi 19 novembre 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

– **à la mairie de Conilhac Corbières**

mardi 3 décembre 2019 de 09 h 00 à 12 h 00

– **à la mairie de Fontcouverte**

mercredi 18 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00 (fin de l'enquête publique)

Pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Lézignan Corbières ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- et publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique **Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets (hors ICPE) > Plan d'Exposition au Bruit > rapport et conclusions du commissaire enquêteur.**

La personne responsable du projet est M. le Directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud - Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud- Allée Saint Exupéry- BP 60100 -31703 Blagnac cedex.

Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à la subdivision développement durable –tél. : 056722/9125/9126 @ :dsacsud-environnement@aviation-civile.gouv.fr.